ITINÉRANCE ET LOGEMENT CHEZ LES IMMIGRANTS AVEC STATUT, LES IMMIGRANTS SANS STATUT ET LES FAMILLES DONT LES MEMBRES SONT NÉS AU CANADA, À TORONTO

Emily Paradis (Cities Centre, University of Toronto) et **Sylvia Novac** (Cities Centre, University of Toronto) ;
Monica Sarty (Cities Centre, University of Toronto) et **J. David Hulchanski** (Cities Centre, University of Toronto)

Au Canada, on retrouve parmi la population sans logement de nombreuses familles d'immigrants et de réfugiés. L'itinérance et la vie dans des refuges imposent un grand stress aux parents et à leurs enfants. Pour les immigrants qui doivent aussi s'adapter à un nouvel environnement, le stress est exacerbé.

Mieux comprendre l'itinérance chez les familles d'immigrants et de réfugiés peut améliorer la politique d'intérêt public et les programmes à l'intention de ces familles. Nous avons parlé à des femmes et à leur famille dans des refuges à Toronto afin de comparer l'expérience de femmes nées au Canada et de femmes qui sont venues au pays comme immigrantes, réfugiées ou autres.

PARLER AUX FEMMES SANS ABRI

L'étude a suivi 91 familles sans abri dirigées par une femme dans deux groupes : (1) des familles d'immigrants et de réfugiés, et (2) des familles sans abri dont les membres sont nés au Canada. Chaque femme a été interviewée à trois reprises au cours d'un an. La première entrevue, qui a eu lieu dans un refuge pour sans abri à Toronto, portait sur l'expérience des femmes jusqu'à ce moment-là. Lors de la deuxième et de la troisième entrevues, on cernait les changements (observables) qu'il y avait eu depuis la première entrevue et ce qui les justifiait.

Les femmes qui sont nées à l'extérieur du Canada provenaient de 22 pays différents. La moitié de celles-ci étaient des Caraïbes, neuf de l'Afrique, six de l'Asie, trois de l'Europe et deux de l'Amérique latine. Les femmes vivaient au Canada depuis 4,7 ans, en moyenne. Presque toutes les femmes interrogées avaient des enfants à charge qui demeuraient avec elles au refuge au moment de la première entrevue. L'échantillon était composé de femmes qui ont choisi de se prêter à l'exercice ; celles-ci parlaient toutes l'anglais. Par conséquent, l'étude n'a pas traduit le stress additionnel avec lequel les immigrants qui ne parlent pas anglais doivent composer.

EXPÉRIENCE DU LOGEMENT, DE L'ITINÉRANCE ET DE LA VIE DANS UN REFUGE

Les personnes interrogées ont signalé avoir connu une certaine instabilité quant au logement dans les deux ans précédant la première entrevue, ayant vécu en moyenne à quatre endroits, y compris le refuge où elles vivaient au moment des entrevues. Presque un tiers des femmes interrogées ont indiqué avoir quitté leur dernier logement stable parce qu'elles avaient été victimes de violence. Parmi les autres raisons mises de l'avant, mentionnons l'insalubrité du logement et l'insuffisance de moyens financiers. Certaines d'entre elles avaient été évincées, d'autres se sont vues montrer la porte par des colocataires ou autres cohabitants. Le surpeuplement, des actes criminels et de violence, ainsi que des conflits familiaux ont souvent été invoqués.

Certaines des personnes interrogées ne pouvaient pas payer leur loyer parce qu'elles avaient perdu leur emploi en raison d'une grossesse ; d'autres ont dû quitter leur logement à la demande de cohabitants ou de propriétaires parce qu'elles étaient enceintes ou que leurs enfants étaient bruyants. Les services de protection de l'enfance ont demandé à plusieurs d'entre elles de déménager dans des refuges pour conserver ou obtenir à nouveau la garde de leurs enfants. D'autres femmes ont fui des conditions qu'elles jugeaient inappropriées pour leurs enfants et n'ont pas pu se trouver de logement de rechange convenable.

Au moment de la première entrevue, 19 % des personnes interrogées étaient séparées d'un ou de plusieurs

de leurs enfants, et près d'une famille sur quatre avait été séparée à un moment donné au cours de l'étude. Les femmes immigrantes avec statut étaient moins enclines à être séparées de leurs enfants que les mères nées au Canada ou les mères immigrantes sans statut.

Certaines femmes ayant des enfants âgés ne vivaient pas avec leurs enfants au refuge, soit parce que le refuge interdisait que des enfants âgés y vivent, soit parce que les enfants avaient choisi de quitter le refuge. De nombreuses femmes sans abri apparemment seules sont en fait des mères séparées de leurs enfants, et certains jeunes dans des refuges pour sans-abri sont séparés de leur famille sans-abri.

Lors de la première entrevue, les trois quart des personnes interrogées étaient satisfaites ou très satisfaites de leur refuge : elles louaient le personnel obligeant, ainsi que la propreté, la sécurité, l'intimité et l'indépendance qu'elles y avaient trouvées. Bon nombre d'entre elles avaient apprécié les services disponibles, en particulier les services de garderie. Celles qui étaient moins satisfaites déploraient le fait qu'elles aient dû partager leur chambre, l'entassement et le bruit.

LA DIFFÉRENCE AU COURS D'UNE ANNÉE

À la dernière entrevue, seules deux des personnes interrogées étaient encore au refuge. Les autres y avaient vécu pendant moins d'un an. Plus de 30% des femmes avaient été aidées par le personnel du refuge pour trouver le logement dans lequel elles habitaient maintenant et environ 25% d'entre elles avaient reçu l'aide d'un centre d'aide au logement ou d'un fournisseur de logements subventionnés. Environ 10% d'entre elles avaient été aidées par une autre agence et 10% d'entre elles, par un ami ou un membre de la famille. Vingt pourcent des femmes se sont trouvé un logement elles-mêmes.

La plupart des femmes étaient logées dans des appartements au niveau du sol, tandis que d'autres vivaient au sous-sol dans des appartements ou des maisons. Certaines d'entre elles habitaient dans des maisons de transition ou avec des membres de leur famille. Presque toutes avaient leurs enfants avec elles et presque un quart d'entre elles vivaient avec un partenaire conjugal. Des femmes qui avaient quitté leur logement parce qu'elles étaient victimes de violence, une seule vivait avec un partenaire conjugal, ce qui semble indiquer que les femmes n'ont pas repris la vie commune avec un conjoint violent.

À propos de leur nouveau logement, les femmes ont aimé la propreté et la salubrité des lieux, l'intimité, le calme et l'espace dont elles jouissaient, le quartier sécuritaire dans lequel il se trouvait, les aménagements auxquels elles avaient accès et le prix abordable. Les commentaires négatifs portaient notamment sur le manque d'entretien, le délabrement, les infestations et autres problèmes.

DIFFÉRENCES SELON LES GROUPES

Femmes nées au Canada

La plupart des femmes nées au Canada avaient déjà connu une période sans abri dans le passé et la plupart d'entre elles avaient vécu au moins à quatre endroits au cours des deux années précédentes. Bon nombre d'entre elles ont été forcées de quitter la maison en raison de conflits familiaux avec leurs parents ou pour se trouver un endroit plus sécuritaire pour elles-mêmes et pour leurs enfants.

Une fois sans-abri, les femmes nées au Canada se sont déplacées plus que les autres groupes. La plupart d'entre elles ont habité dans plus d'un refuge au cours de la période actuelle d'itinérance. Néanmoins, elles ont passé moins de temps sans-abri que les femmes immigrantes. Contrairement aux femmes des autres groupes, elles avaient généralement trouvé le logement qu'elles occupent en ce moment par l'entremise d'une agence.

La plupart de ces femmes vivaient dans des unités de deux chambres à coucher ou plus, et leur ménage était le plus grand des trois groupes : bon nombre d'entre elles vivaient avec un partenaire conjugal, la moitié d'entre elles vivaient avec au moins un autre adulte, et la plupart d'entre elles avaient plus d'un enfant.

Femmes immigrantes avec statut

Les femmes immigrantes ayant un statut de résident permanent avaient tendance à avoir connu plus de stabilité en matière de logement, autrement dit moins de déménagements au cours des deux années précédentes. Environ la moitié d'entre elles vivaient avec un partenaire conjugal avant leur arrivée au refuge. Bon nombre d'entre elles avaient quitté leur maison parce qu'elles avaient été victimes de violence conjugale ou parce qu'elles avaient connu des crises comme une perte d'emploi ou un incendie. Presque toutes étaient passées directement de leur dernier logement stable au refuge où elles habitaient sans avoir connu de périodes d'itinérance cachée ou d'autres séjours en refuge.

Une fois au refuge, les femmes immigrantes avec statut avaient moins tendance à avoir un partenaire conjugal que les femmes des autres groupes. Leurs séjours en refuge étaient plus longs que ceux des femmes nées au Canada, mais la plupart avaient passé moins de six mois dans des refuges. Parmi les trois groupes, elles comptaient le taux le plus élevé de satisfaction par rapport au refuge. Elles étaient moins enclines que les femmes des autres groupes à avoir trouvé elles-mêmes leur nouveau logement, et avaient plus tendance à avoir reçu de l'aide à la recherche de logement de leur famille, d'amis ou d'un partenaire. Presque toutes étaient satisfaites de l'aide qu'elles avaient reçue.

Au moment de la troisième entrevue, la plupart d'entre elles vivaient avec plus d'un enfant à charge dans des appartements au niveau du sol comprenant deux chambres à coucher ou plus. Il semble qu'elles aient été plus enclines que les femmes des autres groupes à être parties du refuge pour aller vivre dans un logement subventionné.

Femmes immigrantes sans statut

Les femmes immigrantes sans statut étaient celles parmi les trois groupes à avoir connu la plus grande instabilité en matière de logement avant leur arrivée au refuge : les deux tiers avaient déménagé au moins à quatre reprises au cours des deux années précédentes. Leur dernier logement relativement stable était souvent le fruit d'un arrangement informel à court terme avec des connaissances ou des membres de leur famille : elles ignoraient combien de temps l'arrangement tiendrait et elles pouvaient être évincées, exploitées et privées d'intimité. Elles avaient moins tendance que les femmes des autres groupes à avoir vécu avec un enfant à charge au dernier endroit stable où elles ont habité et avaient plus de chances d'avoir été mises à la porte parce qu'elles étaient enceintes.

De tous les groupes, les femmes sans statut étaient celles qui avaient le moins d'enfants et les enfants les plus jeunes. Elles sont restées au refuge plus longtemps que les femmes des autres groupes ; un tiers de ces femmes y ont passé plus d'un an. Au moment de la troisième entrevue, elles étaient moins enclines à vivre avec des amis ou des membres de leur famille, et la plupart d'entre elles étaient les seules adultes de leur ménage. La majorité d'entre elles habitaient dans des appartements à une chambre à coucher, et aucune ne vivait dans un logement ayant trois chambres à coucher ou plus. La plupart d'entre elles n'étaient pas satisfaites de l'endroit où elles habitaient.

ITINÉRANCE ET ABSENCE DE STATUT DE RÉSIDENT PERMANENT : À LA CROISÉE DES CHEMINS

Pour la première fois, la présente étude a systématiquement analysé les causes et les effets de l'itinérance des femmes vivant au Canada sans statut de résident permanent, comme les demandeurs d'asile. En fait, bon nombre de ces derniers passent des années ici avant que leur demande ne soit traitée et certains d'entre eux ne se verront jamais octroyer le statut permanent. Les autres sont des travailleurs temporaires, qui représentent environ la moitié des personnes admises au Canada chaque année, mais qui deviennent parfois des résidents permanents considérablement limités en matière d'emploi, de logement et d'avantages sociaux. Il y a aussi à Toronto de nombreuses personnes qui vivent et travaillent sans statut juridique sans qu'on n'en connaisse véritablement le nombre.

Les femmes sans statut sont extrêmement vulnérables : elles vivent souvent dans des conditions d'extrême pauvreté, d'instabilité sur le plan du logement, de danger et d'exploitation. Parce qu'elles ont un accès limité à l'aide sociale, aux soins de santé et à d'autres avantages sociaux, elles comptent sur le travail au noir ou la compassion des autres pour se procurer un logement.

La grossesse et l'accouchement constituent une crise pour ces femmes : elles ne peuvent pas se trouver d'emploi, elles doivent payer pour des soins de santé et mettre en péril des arrangements précaires en matière de logement. Ne sachant où aller, elles sont habituellement forcées de se rendre dans des refuges avec leurs bébés, qui peuvent être nés au Canada. Une fois là, elles doivent essayer de régulariser leur statut, même si bon nombre d'entre elles n'auront pas droit au statut de réfugié et que leur dossier pour motifs d'ordre humanitaire est généralement considéré comme étant faible. Certaines sont expulsées. D'autres attendent des années et dépensent des fortunes en frais d'avocat et en frais administratifs avant de jouir d'une certaine stabilité.

Le processus de régularisation du statut est tellement long qu'il avait abouti dans quelques cas seulement au moment de la dernière entrevue. Bien que durant ce processus, les femmes et leurs enfants aient eu accès à l'aide sociale, aux soins de santé, aux permis de travail et à d'autres avantages sociaux, elles ont connu des niveaux d'emploi inférieurs, elles ont senti plus de discrimination et ont vu leur mobilité réduite tout en essayant d'obtenir un statut au Canada.

DES REFUGES COMME LOGEMENTS SUPERVISÉS DE TRANSITION

Les refuges – conçus comme étant une ressource en période de crise de dernier recours – constituent des logements supervisés de transition pour les familles qui ont besoin de logements spécialisés.

Les femmes immigrantes sans statut peuvent conserver leur logement et leur emploi, parfois pendant des années, sans avoir accès aux services, mais quand elles sont enceintes ou victimes de violence ou quand d'autres crises mettent en péril leur emploi ou leur arrangement en matière de logement, elles ne peuvent compter que sur les refuges. La longueur de leurs séjours dans les refuges porte à croire qu'un programme de logements qui leur permettrait de vivre avec leurs enfants tout au long du processus de régularisation du statut leur conviendrait mieux. Il s'agirait d'une formule qui ressemblerait plus à un milieu familial qu'à un refuge en offrant des pièces d'habitation et des cuisines sans autant de règlements. Cela nécessiterait moins de ressources et coûterait moins cher qu'un refuge ouvert 24 heures sur 24.

Les mères visées par les services de protection de l'enfance ont aussi besoin de logements convenables. Les services de protection de l'enfance ont demandé à certaines des personnes interrogées de quitter un logement non sécuritaire pour conserver ou obtenir de nouveau la garde de leurs enfants. Même si les femmes immigrantes sans statut estiment que les règlements dans les refuges sont dérangeants, les agences de protection de l'enfance y tiennent. L'utilisation des refuges comme logements étroitement supervisés pour les mères et les enfants à risque semble indiquer que des services spécialisés s'imposent.

REFUGES ET LOGEMENTS INDÉPENDANTS : UNE SÉRIE DE COMPROMIS

À certains égards, les femmes étaient mieux dans les refuges qu'elles ne l'étaient dans leur propre maison. Les logements qu'occupaient les femmes avant le refuge étaient souvent inabordables, non sécuritaires, inadéquats, isolés et en mauvais état, et de nombreuses femmes n'avaient pas accès à certains services comme les services de garderie, les services d'assistance judiciaire et les services d'aide à la recherche d'un logement.

Malheureusement, la plupart du temps, la situation des femmes ne s'améliore pas beaucoup après leur départ du refuge en ce qui à trait au logement, aux revenus et à l'accès aux services. Avant et après leur séjour dans le refuge, les femmes doivent faire face à des compromis : des logements dangereux mais abordables, un état de délabrement mais une absence de discrimination des voisins et des propriétaires. Le refuge comme tel était un compromis : le surpeuplement contre une sécurité alimentaire; des règlements contre la sécurité; un manque d'autonomie contre des services.

Les refuges offrent une sécurité et une stabilité relatives alors que les femmes et les enfants se remettent de crises et d'actes de violence, ont accès à des services et se cherchent de nouveaux logements. Mais pourquoi les femmes et les enfants sont-ils « mieux » dans un refuge que dans leur propre maison? Quels sont les coûts financiers et humains associés au recours à des refuges comme mesure générale applicable à toutes les familles ayant des besoins et des capacités qui diffèrent largement? Et quelles sont les perspectives à long terme pour les familles qui quittent le refuge, mais qui continuent de connaître la pauvreté, d'avoir des logements inadéquats qui ne sont pas abordables, d'être victimes de discrimination et de violence, et qui n'ont pas accès aux services de garderie et à d'autres services (facteurs à l'origine de leur problème d'itinérance)?

L'itinérance n'est ni inévitable ni naturelle. Chaque fois qu'une famille n'a plus de toit, ce sont les services et le soutien qui ont échoué. Il y a un manque à combler.

ORIENTATIONS À DONNER À LA POLITIQUE D'INTÉRÊT PUBLIC

Soutien du revenu

La plupart des femmes à l'étude ne touchaient pas de pensions alimentaires pour enfants; celles qui en recevaient parfois ne touchaient pas le plein montant sur une base régulière. La plupart des familles avaient de multiples sources de revenus. Il leur faudrait des prestations de revenu garanties comme supplément à toutes les autres sources de revenu, ce qui leur permettrait d'avoir un logement stable et une sécurité alimentaire, et de se payer des services de garderie et autres nécessités. De plus, certaines mères à l'étude ont perdu leur toit parce qu'elles n'avaient pas droit à un prêt étudiant suffisant et, du coup, à l'aide sociale.

Logement

Tous les ordres de gouvernement doivent prendre des mesures pour augmenter le nombre de logements subventionnés. Les refuges sont devenus en fait des logements de transition pour certains groupes de personnes qui ont besoin d'un logement à long terme et d'autres types de soutien. Ces familles ont besoin d'un logement convenable qui réponde à leurs besoins.

Services

Bon nombre des personnes interrogées n'avaient pas accès aux services dont elles avaient besoin ou n'y avaient plus eu accès une fois hébergées. On avait laissé croire à certaines qu'elles recevraient des services de suivi une fois hébergées, mais cela ne s'est jamais concrétisé. Les refuges devraient offrir des services de recherche de logement et un suivi pendant au moins un an, le temps que les familles se réétablissent elles-mêmes.

Immigration

Les femmes sans statut de résident permanent ont connu des obstacles quand elles ont tenté de trouver un foyer stable pour elles et leurs enfants. Le gouvernement fédéral devrait assurer l'accès aux services à toutes les personnes qui vivent et qui travaillent au Canada et étendre la protection des travailleurs et les prestations équitablement à tous les travailleurs, y compris les travailleurs temporaires. Les personnes sans statut devraient avoir accès à tous les services de santé, de crise et autres sans craindre d'être signalées aux autorités de l'immigration. Notre étude a établi qu'il devrait y avoir une source centralisée d'information et de services d'assistance judiciaire pour les personnes qui veulent régulariser leur statut, de même qu'une agence de placement sans but lucratif pour les personnes sans statut, qui fournirait des renseignements sur le droit dans le domaine du travail, la formation et les possibilités

d'emploi. Enfin, les services de planification familiale, les soins prénataux, les soins pendant le travail et l'accouchement, et les soins post-partum devraient être offerts gratuitement à toutes les mères, peu importe leur statut.

Services de garderie

Il est essentiel que les femmes aient accès à des services de garderie pour qu'elles puissent occuper un emploi et faire des études. Les services de garderie, dans leur forme actuelle, ne répondent pas aux besoins des femmes à faible revenu qui ont souvent un emploi temporaire, à temps partiel, occasionnel, par postes ou à domicile. Des services de garderie subventionnés qui offriraient des horaires variables et diverses formes de services (une partie de la journée, une partie de la semaine, avant et après les heures normales, une halte-garderie) permettraient aux parents d'utiliser les services de garderie selon leurs besoins et d'améliorer leur situation d'emploi.

Cette recherche a été financée par le programme de subventions de recherche octroyées en questions sur le phénomène des sans-abri et la diversité au Canada du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Pour un exemplaire du rapport intégral, Better Off in a Shelter? A Year of Homelessness and Housing among Status Immigrant, Non-Status Migrant, and Canadian-Born Families (rapport de recherche no 213, juillet 2008, CUCS), consultez : www.urbancentre.utoronto.ca/publications.html